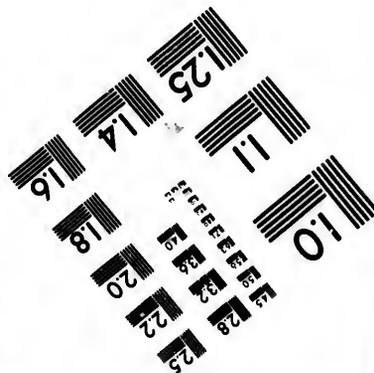
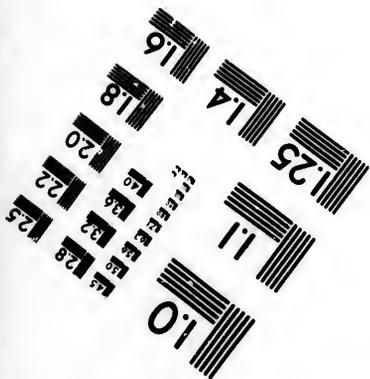
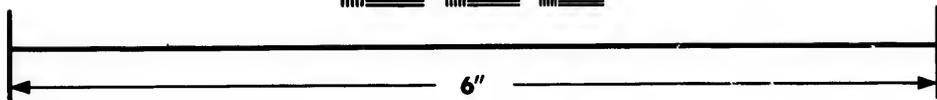
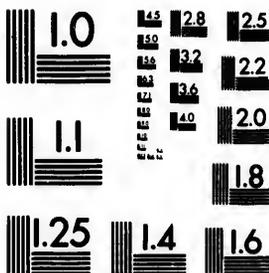


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

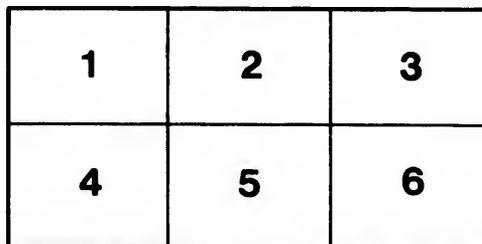
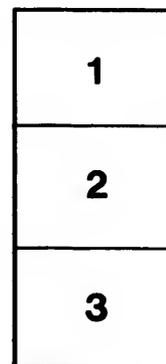
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

e  
détails  
s du  
modifier  
r une  
Image

s

errata  
to

pelure,  
n à

32X

112

R

DE

S

D

Eri

1

ack

80

RR  
RES  
AG  
2  
2

**REGLEMENT**  
**DE LA CONFRERIE.**  
**DE L'ADORATION PERPETUELLE**  
**DU**  
**S. SACREMENT**  
**ET**  
**DE LA BONNE MORT.**

Erigée dans l'Eglise Paroissiale de Ville  
le-Marie, en l'Isle de Montreal,  
en Canada.

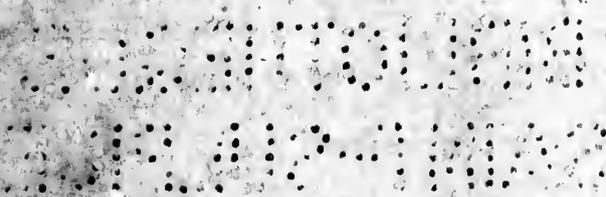
*ach. de L. Witt  
807 Nov 1896 1780*

*La croix gamelin*

LOUÉ SOIT A JAMAIS LE SEIGNEUR  
JESUS dans le Très-Saint Sacrement  
de l'Autel.

**J** *La croix gamelin*  
entrant dans l'Association de l'Ado-  
ration perpetuelle, ai choisi pour mon jour  
particulier dans l'année, le  
depuis heures jusqu'à  
pour faire à Jesus-Christ, au-  
tant qu'il sera en moi, la réparation  
des outrages qu'on lui fait au Très-Saint  
Sacrement de l'Autel.

On doit garder ce Billet, pour ne  
pas manquer à l'heure qu'on a prise.



**L**  
un  
pic  
l'o  
par  
fré  
spé  
me  
à r  
la c  
aut  
sou  
Pu  
dél  
œu  
le C  
elle  
zel  
toir  
de  
dor  
sur



## FIN DE L'ASSOCIATION.

**L**A fin principale de cette association est de s'aider mutuellement à se procurer une bonne mort; les diverses prieres & les pieuses pratiques que l'on y fait, sont pour l'obtenir à tous les associés en général, & en particulier à la première personne de la Confrérie qui doit mourir.

Les Associés doivent faire une profession spéciale d'honorer Jesus-Christ au S. Sacrement, puisqu'il l'a institué pour se donner à nous, & être en particulier le viatique & la consolation des mourans. Ils procureront aussi par tous les moyens qu'ils pourront le soulagement & la délivrance des ames du Purgatoire, afin que ces saintes ames étant délivrées par leurs prieres & leurs bonnes œuvres, elles soient leurs protectrices dans le Ciel & leur obtiennent de mourir comme elles dans la grace de Dieu.

Ainsi la dévotion au S. Sacrement, & le zele pour la délivrance des ames du Purgatoire, sont comme l'ame & le fondement de l'association, & en même tems les moyens dont doivent se servir les associés pour se procurer une bonne mort.

A ij

146490

### 3. REGLEMENT DE LA CONFRE'RIE

Les Associés auront aussi une particulière dévotion à la sainte Vierge, aux saint Angés Gardiens, à saint Joseph, & à saint Amable, à qui est dédiée la Chapelle de la Confrérie; ils les prendront pour Protecteurs de la bonne mort.

L'on recevra dans cette association toutes sortes de personnes, de quelque état, de quelque condition, de quelque sexe, de quelque âge qu'elles soient, pourvu qu'elles ayent communiqué, qu'elles soient de bonne volonté & de bonnes mœurs.

Quand on voudra en être reçu, on s'adressera au Directeur de l'Association, qui déterminera le jour auquel on pourra l'être, on s'y préparera par la pratique de quelques bonnes œuvres, & sur tout par une bonne confession & une fervente communion que l'on fera ce jour là pour gagner l'indulgence plénierie accordée par la Bulle, après quoi l'on récitera devant le S. Sacrement, ayant un cierge allumé, l'Oraison suivante.



*Consécration à notre Seigneur au S. Sacrement.*

**P**Rostrné à vos pieds, adorable Jesus, je me consacre entierement à vous, & je vous fais un protestation solennelle de

vo  
ho  
qu  
dé  
tes  
ad  
eff  
vo  
bon  
sen  
coe  
fait  
la  
mo  
que  
tiqu  
for  
les  
che  
fait  
m'a  
le  
cie  
qui  
leu  
nel  
tes  
se  
vo  
pu

DU S. SACREMENT.

vous rendre tous les jours de ma vie les hommages, les adorations, & les respects qui vous sont dûs; & de réparer autant qu'il dépendra de moi les outrages & les insultes qui vous sont faites dans le Sacrement adorable de votre amour; je m'unis à cet effet aux saintes ardeurs du cœur sacré de votre divine Mere; je prie cette Mere de bonté d'être mon Avocate, & de vous présenter le sacrifice que je vous fais de mon cœur & de ma vie. Puisque vous ne m'avez fait naître que pour mourir, accordez-moi la grace, ô Divin Sauveur, de pouvoir mourir entre vos bras, ne permettez pas que je sois privé à la mort de ce sacré Viatique, que vous avez préparé pour être la force & la consolation des Chrétiens dans les derniers momens de leur vie, je tâcherai de mériter cette grace par la vie sainte que je suis résolu de mener; pour m'aider dans cette résolution, appliquez-moi le fruit & les mérites de votre Sang précieux, appliquez-le en particulier aux âmes qui souffrent dans le Purgatoire, abrégez-leurs peines, & donnez-leurs le repos éternel, je vous offre pour leur délivrance toutes les Prières & autres bonnes œuvres qui se font dans l'association; faites, qu'après vous avoir adoré présent sur nos Autels, je puisse avec elles vous posséder & vous ar-

**7** RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE  
mer éternellement dans le Ciel. Ainsi  
soit-il.

**P R A T I Q U E S.**

Les Associés penseront chaque jour à la mort, & détermineront en particulier quelque petite Pratique, qui puisse souvent leur rappeler cette pensée, chacun selon son attrait & sa dévotion. Ils reciteront chaque jour sept fois, *Requiem æternam, &c.*

Ils passeront chaque semaine une demi-heure devant le S. Sacrement, au jour & à l'heure qui leur seront marqués; & outre cela, une heure chaque année, pour l'adoration perpétuelle.

Ils accompagneront autant qu'ils pourront le S. Sacrement, quand on le portera aux Malades sur-tout aux Associés; s'ils ne peuvent le faire, ils diront du moins pour le malade, un *Pater*, & un *Ave Maria*.

Ils auront aussi une heure marquée pour venir devant le S. Sacrement, toutes les fois qu'il sera exposé à la Paroisse.

Ils se confesseront & communieront au moins une fois, chaque mois, pour la fin de l'association; ce jour-là ou quelqu'autre, qui leur sera plus commode, ils pourront faire un jour de retraite, pour se préparer à la mort, ils en demanderont la méthode à leur Confesseur.

est  
aur  
xin  
nif  
L  
les  
con  
le,  
& c  
de l  
té c  
L  
fréqu  
suspe  
font  
de-v  
quen  
assen  
mafc  
qui  
ou d  
Reli  
sans  
L  
ques  
que  
ne se  
si y é  
pabl

Comme le principe de la bonne mort , est une bonne vie ; les personnes associées auront soin de regler la leur selon les maximes de l'Evangile & l'esprit du Christianisme.

L'on ne recevra point dans l'association les personnes qui auroient fait quelque faute considerable contre la pureté avec scandale , à moins que le scandale ne fût réparé , & que la personne ne donnât des preuves de la pureté de ses mœurs , & de la régularité de sa conduite.

L'on ne recevra pas non plus ceux , qui fréquentent des maisons ou des personnes suspectes , qui vont souvent au cabaret , ou sont sujets à s'enivrer , qui vendent de l'eau-de-vie aux Sauvages , qui tiennent publiquement dans leurs maisons des bals , ou assemblées de danses , ou y reçoivent des masques , ou qui se masquent ; ceux & celles qui proferent publiquement des blasphêmes , ou des paroles injurieuses à Dieu & à la Religion ; qui entretiennent des inimitiés , sans vouloir se réconcilier.

Les personnes qui seroient sujettes à quelques-unes des fautes susdites , ou qui en quelque autre maniere causeroient du scandale , ne seront point reçues dans l'association ; ou si y étant admises , elles s'en rendoient coupables , elles en seront exclues , sans pou-

**§ RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE**  
voir y rentrer , à moins qu'elles ne donnent  
des marques certaines de pénitence , & qu'el-  
les ne changent sincèrement de conduite : en  
ce cas , si elles désirent y rentrer, elles pour-  
ront être reçues avec l'approbation des Offi-  
ciers du Conseil.

Comme les plus pieuses institutions dé-  
générent souvent de leur première ferveur ,  
si l'on n'a un soin particulier de la renou-  
veller.

L'on s'assemblera chaque premier Samedi  
du mois dans la Chapelle de la bonne  
Mort , à quatre heures en Eté , & à trois  
heures en Hiver ; on commencera l'assem-  
blée , par le *Veni sancte Spiritus* , &c. l'on  
dira ensuite le Chapelet de la sainte Vierge,  
après quoi on lira quelques uns de ces Sta-  
tuts , ou quelqu'autre Livre de piété , ou bien  
l'on fera une exhortation selon le tems & la  
commodité du Directeur de l'Association ;  
après la lecture ou exhortation l'on dira le  
Chapelet des Morts & le Litanies de la bonne  
Mort , ensuite le *Sub tuum praesidium* , &c.

Le troisième Dimanche de chaque mois  
l'on fera dans l'Eglise de la Paroisse immé-  
diatement après les Vêpres la Procession du  
très-Saint Sacrement , à laquelle assisteront  
tous les Associés ; l'on choisira douze hom-  
mes , qui représentans toute la Confrerie ,  
suivront le S. Sacrement , ayant à la main un  
cierge allumé.

L  
affo  
Paro  
qui  
leur  
auta  
pou  
don  
cette  
aux  
Ch  
du S.  
leron  
Seign  
leur  
vant  
Ch  
ra to  
pou  
miere  
mour  
Si  
les  
soin  
en da  
prépa  
aux  
avert  
du m  
Si

## DU S. SACREMENT.

Le Jeudi Saint de chaque année, tous les associés assisteront à la grande Messe de la Paroisse & à la Procession du S. Sacrement, qui se fait ensuite; ils feront tous ensemble leur Communion Paschale à la même Messe, autant que cela se pourra; ce jour-là on pourra présenter un Pain béni, qui sera donné par ceux de l'association qui auront cette dévotion, ou chacun à son tour, ou aux dépens de la Confrerie.

Chaque année, le Samedi dans l'Octave du S. Sacrement, tous les Associés renouveleront la consécration qu'ils ont faite à notre Seigneur dans le S. Sacrement, au jour de leur réception: cette cérémonie se fera devant le S. Sacrement exposé.

Chaque associé après la réception offrira toutes les prières & bonnes œuvres qu'il pourra faire pendant huit jours, pour la première personne de la Confrerie qui doit mourir.

Si quelqu'un des Associés tombe malade, les personnes préposées pour cela auront soin de le visiter & de l'exhorter, s'il est en danger, à recevoir les Sacramens, & se préparer à gagner les Indulgences accordées aux Associés; on aura soin aussi de faire avertir le Directeur de l'Association de l'état du malade.

Si l'on porte le saint Viatique au malade,

## 10 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

les deux Administrateurs de la Confrerie , ou s'ils ne peuvent s'y trouver , quelques-autres des Confreres , y assisteront , chacun un flambeau à la main , & suivront le S. Sacrement immédiatement après le Dais , les autres associés tâcheront aussi de s'y trouver. L'on avertira par quelques coups de la petite cloche que c'est un Confrere, à qui on le porte. Si le malade tombe dans l'agonie , l'on sonnera quelques coups de la grosse cloche , pour avertir les Associés , qui se rendront dans la Chapelle de la bonne Mort , pour y faire les prieres des agonisans , ou quelques autres à leur dévotion pour le moribond ; ceux qui ne pourront pas venir à l'Eglise , feront chez eux les mêmes prieres , ou diront du moins cinq *Pater & Ave.*

Quand il mourra quelqu'un des associés , tous les autres assisteront à son enterrement, ils feront pour lui une Communion , & offriront à Dieu pour le repos de son ame , toutes les prieres & bonnes œuvres qu'ils feront pendant huit jours ; quatre députés de l'Association porteront les coins du drap , chacun un cierge à la main. L'on fera un petit service , & l'on dira trois Messes basses , pour chaque Associé décédé , autant que la Confrerie sera en état de le faire. Huit jours après la mort d'un des Associés , tous les autres offriront à Dieu pendant huit autres

jour  
vres  
Con  
L  
Mor  
Sem  
roiss  
deux  
anné  
fider  
recte  
gistr  
rier ,  
ceux  
leur  
confi  
cevra  
aux  
ordre  
rie ; i  
comp  
fortan  
des A  
Regis  
mains  
Il  
ce qu  
re à d  
& le  
L'o

D U S. SACREMENT. 11

Jours toutes les prieres & autres bonnes ceuvres qu'ils feront pour la personne de la Confrerie qui mourra la premiere.

La Confrerie ou Association de la bonne Mort sera gouvernée par un des Prêtres du Seminaire de S. Sulpice, qui desservent la Paroisse de Ville-Marie, conjointement avec deux Administrateurs que l'on élira chaque année; le premier des Administrateurs présidera aux Assemblées à l'absence du Directeur, le second aura les clefs & les registres de la Confrerie, dont il sera Trésorier, il écrira dans un registre les noms de ceux qui seront reçus, le jour & l'année de leur réception, & ce qui se passera de plus considérable dans chaque assemblée, il recevra les quêtes & les offrandes, il fournira aux dépenses qui se feront, & tiendra en ordre tout ce qui appartient à la Confrerie; il aura un autre registre, où il tiendra compte de la recette & de la dépense; en sortant de charge il remettra en présence des Administrateurs assemblés les Livres, Registres, & tout ce qu'il aura entre les mains, à celui qui lui succedera.

Il y aura pour mettre les registres & tout ce qui appartient à l'Association une armoire à deux clefs, dont le Directeur aura l'une, & le Trésorier l'autre.

L'on tiendra chaque mois l'assemblée du

## 12 RÉGLEMENT DE LA CONFRIERIE

Conseil, qui sera composée de tous ceux qui auront été choisis pour cela : dans la suite tous ceux qui auront été Administrateurs, auront droit de s'y trouver ; l'on y proposera ceux & celles qui demandent à être reçus dans la Confrerie ; l'on y réglera tout ce qui peut servir au progrès de l'association.

Chaque année, le Samedi dans l'Octave du S. Sacrement, ou autre jour qui sera trouvé plus convenable, on fera l'élection des Administrateurs, que l'on pourra continuer deux ans & même plus, si la nécessité ou l'utilité de la Confrerie le demandent ; outre les Administrateurs, il y aura un Sacristain nommé par le Conseil, pour être aide du trésorier ; quatre assistans pour visiter les malades, consoler les affligés : ils avertiront le Directeur ou le Supérieur des différens besoins qu'ils remarquent dans ceux qu'ils visitent ; l'on nommera quatre hommes pour visiter les hommes, & quatre Dames pour visiter les femmes.

Les Associés auront particulièrement soin que les corps morts des pauvres abandonnés soient enterrés d'une manière convenable ; si la Confrerie se trouve en état, elle fournira ce qui sera nécessaire pour cela.

Chaque associé donnera en entrant, & puis tous les ans vingt ou trente sols pour les Services

DU S. SACREMENT. 13

Services & Messes pour les Défunts, pour les cierges & autres dépenses de la Confrerie.

Toutes les susdites Regles & Statuts n'obligent sous aucune peine de péché mortel, ou veniel ; ce qui ne doit pas empêcher les associés de les garder fidèlement, pour participer aux Indulgences, & mériter par cette fidélité une bonne & sainte mort.



P R I E R E S ,

Que l'on dit pendant les Assemblées.

*Veni sancte Spiritus, &c.*

Le Chapelet ou Couronne de la Sainte Vierge.

L'Exhortation ou Lecture.

---

L I T A N I E S ,

*Pour obtenir une bonne & sainte mort.*

**S**eigneur, délivrez-moi d'une mort subite & imprevûe. Selon votre grande miséricorde.

Quand je mourrai, délivrez-moi des embûches du démon, Selon votre, &c.

B

14 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Quand je mourrai , délivrez-moi des  
frayeurs de la mort ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
la tentation du désespoir ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
l'esprit de présomption ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
l'enducissement du cœur ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
votre colere ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
la puissance du diable ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de  
tous les attraits du monde & de la  
chair ,

Quand je mourrai , faites - moi la  
grace de recevoir mes derniers Sacre-  
mens ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
l'abondance de vos graces ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
une contrition parfaite ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
une ferme espérance & une foi iné-  
branlable ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
une ardente charité ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
une patience invincible ,

Quand je mourrai , accordez-moi la

Selon votre grande miséricorde.

for  
C  
une  
C  
ard  
C  
pro  
Jof  
Ga  
Sai  
C  
sec  
par  
nez  
I  
I  
Jeu  
I  
&  
H  
ext  
H  
I  
fac  
vo

DU S. SACREMENT.

force de résister à mes ennemis ,

Quand je mourrai , accordez - moi  
une soumission parfaites à vos ordres,

Quand je mourrai , accordez-moi un  
ardent désir de vous voir ,

Quand je mourrai , accordez-moi la  
protection de la Sainte Vierge , de Saint  
Joseph , l'assistance des Saints Anges  
Gardiens , & l'intercession de tous les  
Saints ,

Quand je mourrai , accordez-moi le  
secours des Prêtres ,

Seigneur Jesus , Fils du Dieu vivant ,  
par votre sainte Incarnation , pardon-  
nez-moi mes péchés , & sauvez-moi.

Par votre Nativité ,

Par votre Baptême , & votre saint  
Jeûne ,

Par votre faim & par votre soif ,

Par vos veilles , par vos gémissemens  
& par vos soupirs ,

Par vos larmes très-ameres ,

Par vos travaux & par vos douleurs  
extrêmes ,

Par votre sueur de sang ,

Par les liens qui ont attaché vos mains  
sacrées ,

Par les cruelles playes que les cloux  
vous ont faites ,

Par votre couronne d'épines ,

B ij

15

Selon votre grande miséricorde. Pardonnez-moi mes péchés & sauvez-moi.

Selon votre grande miséricorde.

26 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE,

Par le sang que vous avez répandu ,  
Par votre Croix & votre Passion ,  
Par le fiel & par le vinaigre que vous  
avez goûté ,

Par vos cinq playes ,  
Par votre sainte agonie ,

Par votre très-sainte Ame que vous  
avez remise entre les mains de votre  
Pere , & qui fut séparée de son corps  
pour la rédemption du monde ,

Par votre mort & votre sépulture ,  
Pere céleste , qui êtes Dieu , faites que  
je meure de la mort des Justes ,

Rédempteur des hommes , qui êtes  
Fils de Dieu ,

Esprit saint qui procede du Pere &  
du Fils ,

Trinité sainte , qui n'êtes qu'un Dieu,  
Par les entrailles de votre miséri-  
corde ,

Par les mérites & l'intercession de la  
sainte Vierge & de saint Joseph ,

Par l'intercession des neufs Chœurs  
des Anges ,

Par les mérites & intercessions des  
saints Apôtres & Evangelistes ,

Par les mérites & intercessions de tous  
les Saints & Saintes qui ont souffert le  
martyre ,

Par les mérites & intercessions des

Pardonnez-moi mes péchés , &c. Faites que je meure de la mort des Justes.

fai  
Do  
gie  
Pré  
Vic  
S  
Ga  
céle  
Ma  
le c  
dou  
ge  
Aff  
fait  
exe  
à ex  
cu  
pat  
I  
par  
dix  
ate  
L  
fan  
Ma

saints Pontifes & Confesseurs, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saints Docteurs, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des Religieux & Hermites, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saints Prêtres & Lévites, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saintes Vierges & Veuves, Faites, &c.

Saint Michel Archange, Saints Anges Gardiens, Esprits saints de tous les Ordres célestes, grand S. Joseph, digne Epoux de Marie, Saints Patrons, défendez-moi dans le combat, afin que je ne périsse pas au redoutable Jugement de Dieu; & vous, Vierge & Mere admirable, qui consolez les Affligés, qui êtes la Reine de tous les Saints; faites par votre intercession que mon esprit exemt de tout péché, & n'ayant plus rien à expier en l'autre monde, mérite d'être reçu par les Anges, & conduit dans la céleste patrie. Ainsi soit-il.

Le Chapelet des Morts, qui commence par le *De profundis*, *Pater noster* à chaque dixaine, on dit ensuite dix fois *requiem aeternam*, &c. à la fin *requiescant in pace*.

Le Chapelet est de six dixaines. En finissant l'on dit :

*Maria mater gratia,*  
*Mater misericordia,*

Pardonnez-moi mes péchés, &c. Faites que je meure de la mort des Justes.

18 RÉGLEMENT DE LA CONFÉRENCE

*Tu nos ab hoste protege,  
Et hora mortis suscipe.*

*Gloria tibi, Domine,  
Qui natus est de Virgine,  
Cum Patre & sancto Spiritu,  
In sempiterna sacula. Amen.  
Sub tuum præsidium, &c.*



*Acte d'acceptation de la Mort.*

**J'**Adore, ô mon Dieu, votre être éternel ; je remets entre vos mains celui que vous m'avez donné pour être détruit, quand il vous plaira, par la mort que j'accepte avec soumission, en union de celle de Jésus-Christ, en esprit de pénitence. Dans cette vûe je m'en réjouis, & j'espère que l'acceptation que j'en fais, attirera sur moi votre miséricorde, pour me faire faire heureusement ce redoutable passage.

Je désire, Seigneur, vous faire par ma mort un sacrifice de moi-même, & rendre hommage à la grandeur de votre Etre par l'anéantissement du mien.

Je désire que ma mort soit un sacrifice d'expiation qui vous agrée, ô mon Dieu, & qui puisse satisfaire à votre justice pour tant d'offenses que j'ai commises. Dans cette vûe j'ac-

DU S. SACREMENT. 17

Jepte tout ce que la mort a de plus affreux aux sens & à la nature.

Je consens, ô grand Dieu, à la séparation de mon ame d'avec mon corps, en punition de ce que par mon péché je me suis séparé de vous. J'accepte la privation de l'usage des sens, en satisfaction des péchés que j'ai commis par eux.

J'accepte, ô mon Dieu, que je sois foulé aux pieds & caché en terre, pour punir mon orgueil qui m'a fait chercher à paroître aux yeux des créatures. J'accepte qu'elles m'oublient, & ne se souviennent point de moi, en punition du plaisir que j'ai eu d'être aimé d'elles. J'accepte la solitude & l'horreur du tombeau, pour réparer mes dissipations & mes amusemens. J'accepte enfin la réduction de mon corps en poudre & en cendre, & je consens qu'il soit la pâture des vers, en punition de l'amour désordonné que j'ai eu pour lui.

O poudre, ô cendre, ô vers! je vous reçois, je vous chéris & je vous regarde comme les instrumens de la justice de mon Dieu, pour punir ma superbe & l'orgueil qui m'a rendu rebelle à ses ordres. Vengez ses intérêts: reparez les injures que je lui ai faites: détruisez ce corps de péché, cet ennemi de Dieu, ces membres d'iniquité; & faites triompher la puissance du Créateur de la foiblesse de son indigne créature.

## 10 RÉGLEMENT DE LA CONFRÉRIE

Je m'y soumetts, ó mon Dieu, & même au jugement, tel qu'il soit, que vous ferez de mon ame au moment de ma mort, pourvú que je vous possede dans l'éternité. Je vous demande cette grace, Dieu de misericorde, par les mérites de Jésus-Christ, & par l'intercession de la Sainte Vierge & de tous les Saints & Saintes du Paradis. Ainsi soit-il.



### *Oraison pour adorer le Très-Saint Sacrement de l'Aurel.*

**M**On Dieu & mon Sauveur Jésus, vrai Dieu & vrai homme, digne Victime du Très-Haut, Pain vivant & Source de vie éternelle: Je vous adore de tout mon cœur dans votre divin Sacrement, avec dessein de réparer toutes les irrévérences, profanations & impietés qui ont été commises contre vous dans ce redoutable Mystere. Je me prosterne devant votre sainte Majesté pour vous y adorer présentement au nom de tous ceux qui ne vous y ont jamais rendus aucuns devoirs, & qui peut-être seront si malheureux, que de ne vous y en rendre jamais, comme les Hérétiques, Athées, Blasphémateurs, Magiciens, Juifs, Idolâtres & tous les Infidèles. Je souhaiterois, mon Dieu, vous pou-

voir  
donn  
doie  
conn  
lir d  
le sa  
roier  
neur  
de to  
l'ard  
de bé  
nés v  
la du  
cette  
ble,  
les de  
la T  
cœur  
J'ai  
Espri  
tre sa  
vous  
ce g  
êtes  
bienh  
étern  
avec

voir autant donner de gloire, qu'ils vous en donneroient tous ensemble, s'ils vous y rendoient fidèlement leurs respects & leurs reconnoissances. Et je voudrois pouvoir recueillir dans ma foi, dans mon amour, & dans le sacrifice de mon cœur, tout ce qu'ils auroient été capables de vous rendre d'honneur, d'amour & de gloire dans l'étendue de tous les siècles. Je desire même de toute l'ardeur de mon ame, vous donner autant de bénédictions & de louanges, que les damnés vomiront d'injures contre vous dans toute la durée de leurs supplices; & pour sanctifier cette Adoration, & vous la rendre plus agréable, je l'unis, ô mon Sauveur, à toutes celles de votre Eglise universelle du Ciel & de la Terre. Regardez les sentimens de mon cœur, plutôt que les paroles de ma bouche; J'ai dessein de vous dire tout ce que votre Esprit inspire pour vous honorer, à votre sainte Mere, à vos Saints, & tout ce que vous dites vous-même à Dieu votre Pere dans ce glorieux & auguste Sacrement, où vous êtes son Holocauste perpétuel, & dans le bienheureux sein où il vous engendre de toute éternité, & où vous êtes une même chose avec lui par la divine Essence.

DE RÉGLEMENT DE LA CONFÉRIE



SALUT AUX TRES - SAINTS COEURS  
de JESUS & de MARIE.

**J**E vous salue , ô Cœurs très-saints.  
Je vous salue , ô Cœurs très-bienfaisans.  
Je vous salue , ô Cœurs très-humbles.  
Je vous salue , ô Cœurs très-purs.  
Je vous salue , ô Cœurs très-dévots.  
Je vous salue , ô Cœurs très-sages.  
Je vous salue , ô Cœurs très-patients.  
Je vous salue , ô Cœurs très-obéissans.  
Je vous salue , ô Cœurs très-vigilans.  
Je vous salue , ô Cœurs très-fidèles.  
Je vous salue , ô Cœurs très-heureux.  
Je vous salue , ô Cœurs très-aimables & très-  
aimant de JESUS & de MARIE.

Je vous loue. Je vous bénie. Je vous glo-  
rifie. Je vous rend graces. Je vous aime  
par - dessus tous les Cœurs. Je vous offre ,  
donne & consacre le mien ; prenez-le & le  
possédez tout entier , possédez-le , éclairez-  
le & le sanctifiez ; afin que vous y viviez &  
regniez maintenant & toujours , & pendant  
les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Aux

C

à l'

crem

les

Sain

tere

des h

dent

para

reco

tiens

pour

Fidé

Reli

leur

plu

dor

nero

nom

en



## INSTRUCTIONS.

Aux Fidèles Chrétiens pour se faire enregistrer à l'Adoration du Très-Saint Sacrement de l'Autel.

*Cette Oraison a été imprimée par l'ordre des Religieuses Bénédictines, consacrées à l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement de l'Autel, pour les personnes qu'elles associent par le pouvoir qu'elles ont du Saint Siege, à l'Adoration de cet auguste Mystere, & qui deviennent par là participantes des hommages & autres devoirs qu'elles rendent jour & nuit à ce divin Sacrement, en réparation des outrages que le Fils de Dieu y reçoit des Impies, Hérétiques, mauvais Chrétiens &c. Notre S. P. le Pape Clement X. pour gratifier cette Adoration, a concédé aux Fidèles, qui s'uniront aux intentions desdites Religieuses, Indulgence plenièrle jour de leur Association, à l'article de la mort, & plusieurs autres appliquées aux heures d'Adoration qu'elles font dans l'année, & donneront aux Religieuses un Billet de leurs noms, heures & jours qu'elles veulent passer en Adorations, & elles les enregistreront.*



*Amande honorable au Sacré Cœur de Jesus.*

**T**Rès adorable Jesus, je me prosterne à vos pieds, en présence de tous les Anges, qui vous environnent, saisi d'une extrême douleur, à la vue des ingratitude, des mépris, des sacrilèges, des profanations, des irrévérences, & de l'oubli dont la plupart des hommes, payent l'amour immense que vous nous témoignez dans votre adorable Sacrement. Faut-il, mon aimable Sauveur, que vous immolant sans cesse sur nos Autels, qu'y reposant jour & nuit, tout occupé du soin de nous communiquer vos graces, & du desir de venir à nous; faut-il que, semblant vous oublier ainsi vous-même, pour ne penser qu'à nous, vous épuisant, vous consumant pour nous; il y ait encore des ingrats, qui vous oublient, vous méprisent, vous outragent par mille irrévérences; des persécuteurs qui vous traitent avec la dernière indignité, par tant de sacrilèges, & par tant d'impies abominables. Ah! Je confesse, Seigneur, qu'il ne fut jamais d'ingratitude plus détestable. Abuser de cet excès inouï de votre amour, qui vous porte à vous anéantir pour demeurer avec nous, & pour vous donner



de Jesus.

rosterne à  
 us les An-  
 ne extrê-  
 udes, des  
 anations,  
 la plupart  
 mené que  
 orable Sa-  
 Sauveur,  
 os Autels,  
 occupé du  
 ces, & du  
 semblant  
 our ne pen-  
 sions confu-  
 es ingrats,  
 sent, vous  
 des persé-  
 rniere indi-  
 & par tant  
 e confesse,  
 ingratitudo  
 ces inouï de  
 vous anéan-  
 t pour vous  
 donner

## DU S. SACREMENT. 25

donner vous-même à nous ; porter le crime  
 jusques sur votre personne adorable ; la seule  
 pensée me fait fremir d'horreur ! quels doi-  
 vent être les sentimens de votre sacré cœur,  
 vous voyant ainsi oublié, abandonné & traité  
 avec tant de mépris par la plupart des hom-  
 mes.

Je les déteste, mon aimable Jesus, ces  
 opprobres, dont on vous deshonne. & je  
 les déteste de tout mon cœur : c'est avec tous  
 les sentimens de douleur, d'humilité & de  
 confusion, dont je suis capable, que je fais  
 maintenant amande honorable à votre divine  
 Majesté pour tous les outrages, qu'on com-  
 met contre vous.

Oui, c'est avec un cœur tout humilié, &  
 tout percé de douleur, que je vous en deman-  
 de mille fois pardon : que ne puis-je, Sei-  
 gneur, arroser de mes larmes & de mon sang  
 tous les lieux où votre sacré cœur a été si in-  
 dignement outragé ! que ne puis-je par quel-  
 que nouveau genre d'hommage, réparer tant  
 de profanations ! que ne puis-je enfin porter  
 tous ceux, qui en sont coupables, à entrer dans  
 les voies de la pénitence, & à vous honorer à  
 l'avenir du moins autant qu'ils vous ont offen-  
 sé. Mais comme j'ai été moi-même du nom-  
 bre de ces ingrats, je viens vous témoigner  
 le sensible regret que j'en ai, & m'offrir à vous  
 pour souffrir tous les châtimens, dont il vous

26 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

plaira me punir. Frappez, Seigneur, je baisserai toujours la main qui exercera sur moi une si juste rigueur. Trop heureux ! si je puis par toutes sortes de tourmens, réparer les injures que j'ai faites à votre sacré Cœur.

Recevez, mon aimable Jesus, cette amande honorable en l'union de celle, que vous fites à votre Pere sur la Croix pour les péchés de tous les hommes ; recevez-là, & en même tems pardonnez-moi tant d'ingratitude, que je ne puis expier qu'en m'attachant désormais à vous aimer, & à vous honorer par toutes les voies dont je suis capable ; c'est à quoi je suis entièrement résolu : mais, Seigneur, fortifiez ma foiblesse par votre grace, & faites qu'après avoir trouvé dans votre sacré cœur une retraite constante & assurée pendant la vie, je puisse à l'heure de ma mort rendre les derniers soupirs dans le même cœur. Ainsi soit-il.

*Acte d'Offrande & de Consécration au Sacré  
Cœur de Jesus.*

**C**œur adorable de Jesus, pour réparer les outrages qu'on vous fait en toutes les parties du monde dans votre adorable Sacrement, & pour éviter autant que j'en se-

rai capable de tomber dans le même malheur, je m'offre, je me dévoue, & je me consacre sans réserve à vous aimer & à vous honorer sous ces especes honorables, de toute l'étendue de mes forces & par toutes les voies que je pourrai.

Agrééz, Seigneur; la donation que je vous fais, avec toute l'ardeur de mon ame, de tout ce que je suis, & de tout ce que je puis. Ah! que je souhaiterois de pouvoir expier par mes adorations & par mon application à vous honorer tous les outrages qu'on commet contre vous. Daignez, aimable Jesus, regarder désormais ma personne, ma vie, mes actions, mes peines, mes souffrances, le mérite & la satisfaction de mes bonnes œuvres, comme des choses consacrées à votre honneur, pour réparer les outrages qu'on vous fait dans le S. Sacrement. Disposez de moi dans cette vue selon votre bon plaisir, & comme vous le jugerez plus à propos pour expier les profanations, les irrévérences, l'oubli, l'ingratitude dont on vous outrage sur nos Autels. Je m'offre entièrement à tout, & je ne veux jamais avoir d'autre desir.

Ah! que je serai heureux si je puis être une victime agréable à vos yeux, toute immolée à votre gloire, brûlée & consumée par les flammes de votre amour; je le serai, A

28 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE  
mon Jesus, s'il vous plaît de me favoriser  
de vos graces, & de me donner entrée dans  
votre sacré cœur. C'est-là, que je puiserai  
des lumieres pour vous connoître, & des  
saintes affections pour vous aimer. C'est-là,  
qu'oubliant tout l'univers, & m'oubliant  
moi-même, je ne m'occuperai qu'à vous ho-  
norer & à vous glorifier. Ouvrez-le moi,  
Seigneur, ce cœur adorable, & faites tom-  
ber sur moi quelques étincelles de ce feu di-  
vin dont il est embrasé, pour embraser le  
mien de votre amour, & pour consumer en  
lui tout ce qui pourroit m'en fermer l'entrée.  
Je n'ai & je ne veux avoir jamais d'autre de-  
sir que d'y vivre, & d'y mourir avec vos  
plus fidèles serviteurs. Ainsi soit-il.

*O Cor Jesu, amoris victima, sis mihi sa-  
lus in tempore tribulationis, & in hora  
mortis, & dic animæ meæ, salus tua ego  
sum.*

O cœur de Jesus, victime d'amour, soiez  
moi favorable dans le tems de la tribulation,  
& à l'heure de la mort; & dites à mon ame,  
je suis votre salut.



Or  
C  
me  
ser  
con  
très  
pos  
nie  
vor  
J  
bon  
ind  
le b  
J  
ver  
qui  
le  
de n  
tion  
J  
tion  
Mar  
lant  
tété  
liqu



*Oraison au Sacré Cœur de la Sainte Vierge.*

**O** Grande & admirable Marie mere de Jesus ; quoique je ne mérite pas de me présenter devant vous , ni même de penser à vous ; appuyé néanmoins sur votre incomparable bonté , je parlerai à votre cœur très-aimable avec tout le respect qui me sera possible , & je l'honorerai en toutes les manieres que je pourrai selon la volonté de votre Fils bien aimé.

Je parlerai au cœur maternel de ma très-bonne mere , encore que je sois infiniment indigne d'être du nombre de ses enfans , & je le bénirai de toute l'étendue de ma volonté.

Je parlerai au très-noble cœur de la souveraine impératrice de tout l'univers , moi qui ne suis que poudre & que cendre ; & je le salurai & exalterai de toutes les puissances de mon ame , & en toute l'humilité & dévotion du Ciel & de la terre.

Je vous salue donc des plus intimes affections de mon cœur , ô très-digne Cœur de Marie , Reine des Anges , miroir très-brillant & très-parfait de la beauté , de la sainteté , & de la gloire de tous les esprits Angéliques.

## 56 RÈGLEMENT DE LA CONFRERIE

Je vous salue , ô très-saint Cœur , temple très-auguste de la Divinité : temple qui a été bâti de la main du Tout-puissant , temple qui n'a jamais été profané ni par aucun péché , ni par la dépravation de l'esprit du monde , ni par l'amour désordonné de soi-même , ou de quelqu'autre chose créée : temple orné de toutes les vertus les plus éclatantes , & de tous les dons & graces du S. Esprit les plus éminentes ; temple dans lequel après celui du très-divin Cœur de Jesus la Très-sainte Trinité est plus hautement glorifiée & aimée que dans tous les autres temples matériels & spirituels qui sont au Ciel & en la terre ; temple dans lequel votre esprit saint , ô Vierge glorieuse , étoit toujours retiré & recueilli , pour y offrir à Dieu un sacrifice continuel de louanges , d'honneur & d'amour très-excellent.

O ma très-honorée Dame & ma très-chère Mere , mon cœur bondit de joye de voir le vôtre si saint , si heureux , si glorieux , si royal , si rempli d'amour pour Dieu , de charité pour tous les hommes , de dilection pour vos enfans , & si plein de toutes sortes de merveilles.

O Mere de misericorde , je vous conjure par toutes les bontés & les miséricordes de votre cœur très-saint , & par le zèle ardent qu'il a pour le salut des ames , d'avoir pitié d

mi  
par  
vo  
gra  
che  
fon  
dés  
cet

777

Pr

C  
avo  
per  
âme  
pou  
C  
ven  
pou  
Die  
qu'i  
don  
que  
soie  
mon  
part

mien & de ceux de tous mes Associés, & que par votre intercession y soit détruit ce qui vous déplaît, & que l'image du vôtre y soit gravée. Daignez les présenter tous à votre cher Fils, afin qu'il les embrase du feu de son amour, qu'il en fasse des cœurs selon ses désirs, qui puissent le glorifier & l'aimer en cette vie & pendant l'éternité. Ainsi soit-il.



*Prieres & Oraisons aux Trois Personnes Divines pour obtenir une bonne mort.*

**O** Pere éternel, puisque vous avez tant aimé le monde, que de lui avoir donné votre Fils unique, j'ose bien espérer de votre miséricorde le salut de mon âme, puisque vous ne me l'avez pas donné pour me condamner, mais pour me sauver.

O Divin Jesus, soyez moi Jesus, & refouvenez-vous que vous avez dit n'être pas venu pour les Justes mais pour les pécheurs, & que Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse & qu'il vive. Que je vive donc en vous, ô bon Jesus, que je souffre & que je meure pour vous, que mes douleurs soient unies aux vôtres, mon agonie & ma mort sanctifiée par la vôtre, & que je puisse participer aux sacrées dispositions que votre

50 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE  
sainte ame eut au dernier moment de votre  
vie, auquel je m'unis de tout mon cœur,  
pour suppléer à celles qui me manquent; je  
m'abandonne à vous, afin de souffrir pour  
votre amour les douleurs de la mort, quand  
& autant qu'il vous plaira, je désavoue dès-  
à-présent toutes les impatiences où le mal  
pourroit me faire tomber alors.

Venez, Esprit Divin, vous reposer dans  
mon ame avec vos sept dons, pour la puri-  
fier & vivifier, pour la justifier & sanctifier;  
consuméz en elle par le feu de votre saint  
amour, tout ce qu'il y a de terrestre, & for-  
tifiez-la dans son dernier passage contre tou-  
tes les tentations de ses ennemis.

*A la très-sainte Vierge.*

**D**Ouce Mere de Jesus-Christ, Vierge  
Marie, secourez-nous indignes pé-  
cheurs, ne permettez point que nous soyons  
surpris d'une mort imprévue, de peur que  
nous ne sortions subitement de ce monde  
avant que de nous être préparés a la mort;  
priez pour nous, Vierge pleine de grace,  
nous vous en conjurons par la passion si ame-  
re de votre Fils, & par votre douce mort;  
faites qu'en détestant le péché, renonçant au  
démon & à ses œuvres, ayant fait une con-  
fession humble & sincere, accompli une sé-

rieu  
avec  
mon  
tre  
heu  
notr  
notr  
se r  
nos  
nos  
vend  
que  
veni  
pres  
mis  
faite  
être  
favo

**A**  
lez h  
Ciel  
& to  
y  
co  
B  
a

rieuse pénitence, nous nous reconcilions avec votre Fils avant que de sortir de ce monde; faites nous ressentir les effets de votre miséricorde, glorieuse Vierge, à cette heure si redoutable, lorsque nos sens & tout notre esprit nous abandonneront, lorsque notre langue déjà morte ne pourra plus se remuer pour vous invoquer, lorsque nos yeux ne verront plus la lumière, & que nos oreilles ne pourront plus entendre; souvenez-vous en ce moment là, des prières que nous vous offrons à présent pour le prévenir. Secourez-nous dans une extrémité si pressante, défendez-nous contre nos ennemis, montrez que vous êtes notre mere, & faites que celui, qui pour notre salut a voulu être votre Fils & naître de vous, nous reçoive favorablement par vous.

*Aux Saints Anges.*

**A** Nge de Dieu, qui êtes mon gardien, éclairez-moi, protégez-moi, conduisez heureusement mes pas dans le chemin du Ciel, & à l'article de la mort, assistez-moi, & tous ceux qui sont associés à ce dessein.

ψ. Saints Anges nos aimables gardiens combattez en notre faveur.

℞. De peur que nous ne soyons condamnés au Jugement de Dieu,

*Oraison.*

**M** On Seigneur & mon Dieu , qui par votre providence ineffable daignez envoyer vos Anges pour nous garder , faites nous la grace d'être sous leur protection , tous les momens de notre vie , & sur tout au dernier qui doit les tous couronner ; afin que nous puissions avec eux , vous benir à jamais dans les Cieux. Ainsi soit-il.

*A S. Joseph.*

**G** rand S. Joseph , époux de Marie , pere de Jesus , employez en ma faveur le crédit, que vous donnent ces augustes titres ; assistez-moi à ce moment & sur tout à celui qui doit terminer ma vie.

ψ. Le Seigneur a établi S. Joseph le maître de sa maison.

℞. Et le Prince de tout son héritage.

*Oraison.*

**M** On Sauveur Jesus-Christ , qui pour reconnoître les soins pressés , & les bons services que vous avez reçu de votre cher nourricier S. Joseph sur la terre , avez voulu qu'il aye fait la plus heureuse & la plus pré-

treuse de toutes les morts entre vos bras, & ceux de votre incomparable mere son épouse ; préservez-nous, s'il vous plaît, par son intercession de toute mort imprévue ; & faites que nous mourions de la mort des justes, vous qui vivez & regnez avec Dieu votre pere en l'unité du S. Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*A S. Amable.*

**G**Lorieux S. Amable par la grande vertu que Dieu le Créateur vous a donné sur le feu & sur les serpens, pour empêcher par vos mérites l'ardeur & l'impétuosité de l'un & le venin & poison des autres ; nous vous prions très-instamment que vous nous obteniez de Dieu la guérison de nos âmes, aussi bien que celle de nos corps, en nous préservant & délivrant du venin des serpens, des incendies, de la fièvre & autres maladies corporelles, éteignant en nous le feu des passions criminelles qui nous brûlent sans cesse, nous rendant participans de vos vertus, & sur tout nous méritant par votre intercession la grâce de vivre & de mourir comme vous dans l'exercice de la charité & du plus pur amour de Dieu ; c'est ce que nous vous demandons, ô mon Dieu, en toute confiance & en toute humilité, en

36 RÈGLEMENT DE LA CONFRERIE  
considération des mérites de ce grand Saint.  
v. S. Amable prié pour nous.

R. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jesus-Christ

*Oraison.*

**O** Dieu amateur de tous les bons, qui vous montrez toujours aimable à tous vos véritables serviteurs ; accordez nous par les mérites & l'intercession de S. Amable votre Confesseur la grace de mener une vie sainte, qui nous rendant aimable à vos yeux sur la terre nous procure une gloire précieuse, & une gloire éternelle en Ciel. Par Jesus-Christ notre Seigneur, qui vit & regne avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



*LITANIES DE S. AMABLE.*

**J**esus, ayez pitié de nous.  
**J**esus, ayez pitié de nous.  
Jesus-Christ, écoutez-nous.  
Jesus, ayez pitié de nous.  
Jesus Christ, exaucez-nous.  
Pere Celeste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils

RIE  
nd Saint.

des pro-

ons, qui  
mable à  
rdez nous  
. Amable  
r une vie  
le à vos  
une  
neur, qui  
les siècles



ABLE.

z pitié de

Fils

DU S. SACREMENT. 37

Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,

Ayez pitié de nous.

Esprit Saint, qui êtes Dieu.

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu.

Jésus aimable, qui rendez vos Serviteurs  
aimables.

Sainte Marie, aimable Mere de Dieu, priez  
pour nous.

Saint Amable, qui avez plû à Dieu.

Saint Amable, qui avez éclairé l'Eglise.

Saint Amable, qui avez rejoy le Ciel, priez  
pour nous.

Serviteur, à cause de votre fidélité.

Serviteur, à cause de votre piété.

Bon Serviteur servant Dieu d'un amour  
sincere.

Bon Serviteur, qui avez fait de grands  
progrès.

Bon Serviteur, à cause de votre prudence.

Bon Serviteur toujours vigilant.

Bon Serviteur qui n'a pas craint le travail.

Bon Serviteur plein d'amour pour la justice.

Prêtre innocent & sans tache.

Prêtre intéressé pour Dieu.

Prêtre glorifiant le Seigneur.

Prêtre priant toujours pour son Peuple.

Prêtre sacrifiant pour les péchés.

Prêtre vénérable à toutes les nations.

Prêtre chéri de Dieu & des hommes.

Pasteur exposant sa vie pour ses Brebis.

D

Priez pour nous.

38 REGLEMENT DE LA CONFRERIE

Pasteur conduisant les amés au Salut, Priez pour nous.

Pasteur qui païssez votre troupeau.

Pasteur qui le rendez aimable à Dieu.

Homme d'une admirable sainteté.

Homme illustre par tant de miracles.

Homme chassant les démons.

Homme éloignant les serpens.

Homme délivrant les possédés.

Homme guérissant de tous venins.

Homme éteignant les incendies.

Homme vous intéressant pour le Salut des amés.

Homme dont la charité a été incomparable.

Homme tout aimable.

Vous qui êtes l'éclat & la gloire de votre Patrie.

Vous qui êtes le pieux Protecteur de tous ceux qui vous invoquent.

Vous qui êtes l'espérance de vos Citoyens.

Vous qui êtes le Pere Saint & toujours aimable.

Afin que nous ne soyons jamais séduit par l'ancien serpent, Intercedez pour nous.

Afin que nous ne soyons jamais souillez des taches des faux plaisirs & iniquités du monde, Intercedez.

Afin que nous soyons délivrez de la puissance du démon, Intercedez.

Afin qu'ayant horreur du péché, un puissant

Priez pour nous:

Af

Ag

Ag

Ag

Ind

L  
man  
Mon  
réci  
prie  
L  
tave  
me  
A  
nier  
l'on  
pro  
de c

amour de Dieu, croisse incessamment en nos cœurs, intercedez.

Afin que nous aimions Dieu par dessus toutes choses, & que nous lui soyons toujours aimables, intercedez.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.



*Indulgences accordées aux Associés de la bonne Mort.*

**L**E jour de leur réception, indulgence plenièrè, en se confessant, communiant, visitant la Chapelle de la bonne Mort, y faisant quelques prières, comme récitant cinq *Pater & Ave*, ou quelqu'autre prière à leur dévotion.

Le jour des Morts, ou un jour dans l'Octave, indulgence plenièrè, en faisant comme dessus.

A l'article de la mort, indulgence plenièrè, se confessant & communiant, ou; si l'on ne peut, se repentant de ses péchés; & prononçant trois fois de bouché, ou du moins de cœur le S. Nom de Jesus.

IE  
, Priez

Dieu.

les.

Priez pour nous.

lut

mparable.

de votre

de tous

Citoyens.

jours ai-

édit par

pur nous.

lillez des

quités du

puissance

n puissant

**40 REGLEMENT DE LA CONFRERIE, &c.**

Toutes les fois que l'on accompagne les corps des défunts à la sépulture, indulgence de sept ans & sept quarantaines.

Le jour de Noël, le Vendredi Saint, les Fêtes du S. Sacrement, de l'Invention & de l'Exaltation de la Sainte Croix, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de S. Michel & de Sainte Catherine, Vierge & Martyre, indulgence de trois ans & trois quarantaines, en se confessant, communiant, (excepté le Vendredi Saint,) & visitant la Chapelle, comme ci-dessus.

Les Fêtes de la Purification & de l'Annonciation de la Sainte Vierge, cinquante jours d'indulgence, & se confessant, comme ci-dessus.

Toutes les fois que l'on vient aux assemblées de la Confrerie, que l'on assiste à la Procession du S. Sacrement, ou quand on le porte aux malades, ou que ne pouvant y assister, l'on dit *Pater & Ave*, que l'on fait l'aumône, ou quelque autre œuvre de piété ou de charité; à chacune de ses œuvres cent jours d'indulgence.

**FIN.**

IE, &c.  
pagné les  
ndulgence

Saint, les  
ntion & de  
el'Assom-  
Michel &  
Martyre,  
rantaines,  
excepté le  
Chapelle,

e l'Annon-  
uante jours  
comme ci-

aux assem-  
assiste à la  
quand on le  
pouvant y  
que l'on  
œuvre de  
ses œuvres

